

« **NON** au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Le village de SAOULA

Culminant à 120 mètre d'altitude cette localité est située à 10 km au Sud-ouest d' Alger.



Carte issue site : <http://berthoalain.com/2012/03/26/bavure-policier-emeute-a-%D8%B3%D8%AD%D8%A7%D9%88%D9%84%D8%A9-saoula-alger-24-mars-2012/>

Histoire

Présence turque 🇹🇷 1515 - 1830

Le gouvernement turc était propriétaire de vastes territoires dont il disposait au mieux de ses intérêts. Les indigènes qui les occupaient étaient de simples métayers ; ils payaient un fermage (hokor), plus l'impôt ; en outre, ils devaient un certain nombre de corvées et de prestations plus ou moins facultatives. Ces indigènes se perpétuaient sur les mêmes terres, le plus souvent depuis un temps immémorial ; ils formaient une population compacte et constituaient de véritables tribus.

N'ayant aucun droit sur le sol, ils ne pouvaient en disposer à aucun titre.

Le beylik avait en outre la disposition des terres mortes tant qu'elles n'étaient l'objet d'aucune vivification ; les bois et forêts lui appartenaient à titre privé ; il était maître également des mines et des carrières.

Présence française 🇫🇷 1830 - 1962

(Auteur Monsieur Georges BOUCHET)

Source *Revue P.N.H.A n° 197*

Petit village créé en 1843, rattaché au Centre de BIRKHADEM dans le département Alger.

Historiquement **SAOULA** est un village du plan GUYOT dont lui même ne dit presque rien dans l'exposé de son plan adressé à son Ministre. Par contre dans son rapport destiné au Gouverneur Général BUGEAUD, il est si prolixe qu'il y a lieu de ne retenir que l'essentiel.

Le territoire comprenait une superficie de 470 hectares. Il est traversé dans sa plus grande longueur par l'oued KERMA qui grossi à cet endroit des petits affluents qu'il a rencontrés dans course présente en tout temps un volume d'eau assez considérable. Il sera donc possible aux colons de pratiquer dans les terres qui leur seront concédées, des irrigations toujours fructueuses et même d'établir quelques usines.



[Mairie de SAOULA]

La bonne qualité d'une partie des terres, de celles surtout qui sont contiguës aux environs de DRARIAH compensent amplement l'aridité que l'on remarque dans la partie du territoire qui s'étend au sud du village dans la direction de la plaine. Cette partie, couverte de broussailles, paraît très propre à l'élevage des bestiaux...

Toutes les familles pour lesquelles des propositions ont été soumises ont visité les lieux et attendent avec impatience la délivrance de leurs lots. Les travaux d'enceinte et de défense ont été concertés avec le Génie militaire ainsi que le veut l'arrêté du 18 avril 1841....ces travaux sont considérables : ils s'élèvent à 50.000 Francs, c'est-à-dire à un cinquième de plus que pour les autres villages... Ce village est le plus avancé et le plus éloigné des grandes routes de communication : rien ne devrait être négligé pour placer la sécurité hors de toute question...

Dans ce texte, le **comte Eugène GUYOT, Directeur de l'Intérieur souligne** la prégnance des préoccupations sécuritaires dans l'esprit des responsables de la colonisation à ALGER et aussi le fait qu'à moins de 4 km du grand camp militaire de BIRKHADEM la sécurité est encore précaire.

Il a vu juste en opposant la fertilité du Nord de la commune et la médiocrité des terres du côté de la plaine. Mais il surestime le débit d'étiage de l'oued KERMA qui n'a permis ni d'irriguer, ni d'installer des usines. Cet oued ne traverse pas mais longe la commune à l'Est.

Le souci sécuritaire est confirmé par la lettre que l'architecte de la Province, Monsieur GUIAUCHAIN, a adressée au Comte GUYOT le 9 février 1843. Les deux points à retenir sont le creusement d'un fossé de 1350 m de long, et la construction de 4 corps de garde aux quatre coins du périmètre protégé, dont une tour à un étage.

Ce projet n'est pas resté lettre morte. Il a même été réalisé si complètement et si solidement que son tracé apparaît sur la carte du Sahel de 1873. C'est le seul village du Sahel représenté sur cette carte qui, à cette date, a gardé son glacis de protection. Il faut croire que la contrée avait été plus longtemps hostile aux implantations de colons qu'ailleurs.

La superficie de 470 ha ne concerne que les terres concédées aux colons, qui ont du recevoir des lots d'une dizaine d'hectares. Au village les 44 lots prévus initialement avaient chacun 600m². Chaque concessionnaire avait alors l'obligation de bâtir une maison sur son lot et l'entourer d'une clôture solide et continue de telle sorte qu'il n'y ait pas d'espace non protégé entre les lots voisins.

Sur le plan extrait de la carte de 1873, il semble que l'architecte ait vu grand quand il a fixé les limites du village. En 1873 il reste beaucoup de places vides à l'intérieur de l'enceinte.

Les ouvrages de défense encore présents ne sont plus nécessaires. Une ferme isolée est déjà construite à un km du village. Il y aura bientôt bien d'autres, notamment autour de la route de CRESCIA, et hors de la vue du village.

Quelques dates :

1843 – Fondation d'un centre de peuplement européen rattaché à la commune de BIRKHADEM.

1859 – Premier mariage enregistré entre VIDAL Georges et BONET Francesca, deux Mahonnais peut-être. Le registre ne précise pas l'église du sacrement : Sainte Philomène à BIRKHADEM (village le plus proche) ou Saint François Régis de SAOULA dont la date de construction est ignorée.

Le projet GUYOT avait rattaché SAOULA à la paroisse de DOUERA trop éloignée (9 Km) ;



1860 – Ouverture de la voie ferrée d'ALGER à BLIDA avec un arrêt dans la commune à BABA-ALI. Cet arrêt desservait en fait plutôt BIRKHADEM grâce à une grande route directe ouverte en 1845 qui était parcourue par des services de corricolos.

1864 – SAOULA devient Commune de Plein Exercice.

1920 – Inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre.

1930 – Inauguration de la cave coopérative de SAOULA-CRESCIA.

1954 – Nuit du 31 octobre au 1 novembre : Un attentat FLN provoque des dégâts à l'usine "Cellunaf" de BABA ALI.

1956 – 6 mai. Trois conseillers municipaux musulmans sont enlevés et assassinés par le FLN.

1961 – Assassinat du Maire Baptiste DESCHAMPS, 74 ans. Il était Maire depuis 1947 et avait succédé à Nicolas HUSS.

Le territoire communal :

Comme toutes les communes de la bordure Sud du Sahel le territoire dépendant de SAOULA empiète sur la MITIDJA. C'est même le seul dont la limite Sud est repoussée jusqu'à la rive gauche de l'oued HARRACH. Il est donc triple.

Le nord est un plateau vallonné limité à l'Est par la vallée un peu encaissée de l'oued KERMA (branche occidentale). C'est d'ailleurs un peu en aval de SAOULA que se rejoignent les deux branches, dites orientale et occidentale, de cet oued qui fut un lieu d'embuscade dans les années 1830.

C'est là qu'il y a le plus de fermes, le plus de routes et le plus de vignes. C'est le SAOULA des petits colons qui fait partie intégrante du Sahel viticole.

L'oued KERMA est à 100 mètres d'altitude et les collines culminent à 200 m en bordure du talus sur la MITIDJA.

Le talus, comme dans la commune voisine de CRESCIA domine de façon assez abrupte la plaine. Il est entrecoupé de ravins sans écoulement pérenne, et largement recouvert de broussailles. C'est le SAOULA laissé aux indigènes par la colonisation. Il y a très peu de fermes et du moins en 1930, il n'y avait aucune route directe vers la plaine. En 1950 il y en avait une qui prenait au village derrière la poste continuait à travers les terres des Ouled Bou ZOA et rejoignait le chemin de ferme qui aboutissait dans la plaine à une auberge signalée par la carte.

C'est la partie la moins européenne de la commune.

La plaine du HARRACH est très basse : 20 mètres à peine. Elle était marécageuse avant les travaux de drainage du 19^{ème} siècle. Dans les zones bien drainées on avait planté de la vigne. Bien que située dans la commune de SAOULA les gens résidant ici se sentaient plus proches de BIRKHADEM ou de KOUBA que de SAOULA car les routes étaient bien meilleures.

Dans cette bordure Nord de la MITIDJA passent et la voie ferrée de BLIDA à ORAN et la RN 1 celle de BLIDA et du grand sud par DJELFA et LAGHOUE. La station de BABA ALI est située à l'endroit où route et voie ferrée divergent : la route continue à suivre la limite basse du talus tandis que la voie ferrée coupe au plus court à travers le Mitidja pour atteindre BOUFARIK.

BABA ALI a longtemps été un simple arrêt puis une gare somnolente. Elle n'a pris d'importance qu'avec l'installation d'ateliers industriels, avec en particulier une usine de travail de l'alfa celle de la CELLUNAF, comme celle pour cellulose et af pour alfa. On y fabriquait toutes sortes de papier et notamment des papiers à écrire de qualité. Le papier sortait de l'usine par camions et les déchets étaient déversés dans l'oued sans traitement : l'odeur était ainsi acheminée jusqu'à Maison Carrée où elle constituait un élément de reconnaissance olfactive de la ville. On savait qu'on s'approchait de la ville grâce à ce parfum surtout en périodes de basses eaux les plus durables.

Après 1945 on a mis en exploitation une gravière en bordure de l'oued. Les besoins de construction liés à la croissance du Grand ALGER et les chantiers de route lui offraient une clientèle assurée. Il sortait de ses ballastières 600 m3 par jour de graviers de toutes tailles.

C'est la partie industrielle de la commune de SAOULA. Elle est extérieure au Sahel des géographes, même si elle y était administrativement rattachée. C'est un bout de la Mitidja.



Le village centre :

Il a un plan en damier classique mais perturbé par le relief car a été bâti sur les deux pentes d'un vallon : à l'Est la pente est faible mais à l'Ouest du côté de la mechta elle est beaucoup plus forte. La route de BIRKHADEM à DOUERA le traverse au prix de deux tournants à angle droit.

La rue la plus basse est séparée de l'oued MAKTAR par une zone inondable plantée d'eucalyptus. Cet arbre originaire d'Australie s'est si bien adapté à l'Algérie qu'il en paraît originaire tout comme le figuier de Barbarie.



L'eucalyptus est venu d'Australie. Il aurait été essayé à BORDJ MENAÏEL en Kabylie, vers 1860. Il connut ensuite un succès très rapide car le climat lui convient et parce qu'on lui prêtait la capacité d'éloigner les moustiques. Quand la pluviométrie le permettait on en a planté à proximité de tous les villages de colonisation.

L'église consacrée à Saint François Régis était en bas du village dans la même rue que les deux cafés mais à l'autre bout. Les deux cafés se trouvaient en bordure d'un grand espace non bâti : c'était commode pour les joueurs de boules qui avaient soif. L'école était proche de l'église.

La rue la plus pentue conduisait au village arabe (la mechta) et desservait au passage un stade au sol de tuf (pas de gazon en Algérie – **ndlr : sauf à Bône** -) et sans tribunes. Il en existait avant 1939.

Démographie :

Année 1958 = 5.097 habitants

Monument aux Morts : Qu'est-il devenu ?

Le relevé n° 54667 mentionne **13 noms de soldats** "MORT pour la FRANCE" au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ BONNET Simon (Mort en 1914) – GUILLEMIN Louis (1918) – JOVER Jean (1916) – JOVER Joseph (1916) - JOVER Raphaël (1917) – MAS Michel (1915) – MEDINA Diégo (1916) – MEDINA Pierre (1917) – MEDINA Pierre (1914) – PETRUS Jérôme (1918) – SEGUI Michel (1915) TIAFFEY Marcel (1916) – ZELLAL Rabah (1918) ■ ■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous, mais en particulier il y a lieu de mettre en exergue :

[-http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/souala.html](http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/souala.html)

ET si vous souhaitez en savoir plus sur SAHOULA, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Saoula](http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Saoula)

<https://www.youtube.com/watch?v=MciPaCDkFOE>

[http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments aux morts d%27Alg%C3%A9rie avant l%27ind%C3%A9pendance %281830 - 1962%29](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_%281830_-_1962%29)

<http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=1519480>

[http://alger-roi.fr/Alger/alger son histoire/communes villages sahel/textes/19 six communes deuxieme ceinture saoula bouchet.htm](http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/communes_villages_sahel/textes/19_six_communes_deuxieme_ceinture_saoula_bouchet.htm)

<http://insaniyat.revues.org/12321>

<http://diarrassaada.alger.free.fr/ka-eglises-seules-CP/Eglises%20Alger%20et%20Algerois.html>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1935_num_32_6_6142

2/ Le Député René VINCIGUERRA

Né le 21 novembre 1919 à ROUIBA (Alger) et décédé le 30 décembre 1987 à Besse-sur-Issole (Var).

Député d'Algérie (Alger-ville) de 1958 à 1962.



Biographie :

Issu d'une famille corse par son père et originaire par sa mère du Languedoc et de Minorque, ses aïeux s'installent en Algérie où son père et son grand-père paternel sont l'un et l'autre commissaires de police à Alger, le reste de sa famille étant principalement versée dans l'agriculture.

René, Charles, Mathieu VINCIGUERRA étudie au lycée national d'Alger dont il sort bachelier et aux facultés de Droit d'Alger puis de Nice où il obtient sa licence puis son certificat d'aptitude à la profession d'avocat à la Libération, après avoir, entretemps, été placé près de cinq ans sous les drapeaux.

Il rejoint en 1941 le réseau d'Henri d'Astier de la Vigerie. Interné du 21 novembre 1941 au 21 avril 1942, il participe ensuite aux opérations préparatoires au débarquement allié en Afrique du Nord. Il rallie alors les FFL et combat aux côtés de la première division des Français libres lors des débarquements en Italie et en France. Il a alors acquis le grade d'adjudant chef des Corps-francs.

À son retour en Algérie, il se marie le 19 octobre 1945 à Gabrielle Perroche dont il a deux filles, et rejoint ensuite en qualité d'adjoint le directeur du service des anciens militaires et combattants et victimes de guerre auprès des gouverneurs généraux successifs de l'Algérie du 20 juin 1948 à son élection à l'Assemblée nationale. Ne faisant pas mystère de sa sensibilité gaulliste comme de son adhésion aux options défendues par le général en matière algérienne, il est devenu à partir de 1956 secrétaire général des **Républicains sociaux d'Alger**. Il est en outre administrateur civil au service de la législation et du contentieux puis fut membre du cabinet « algérien » du général de Gaulle au sein du ministère de la défense nationale de juin à octobre 1958.

Membre influent du Comité de vigilance dont il est le secrétaire général en 1958, il est l'un des rédacteurs de la « proclamation du 13 mai » et des principaux responsables du Comité de Salut public. À l'automne, alors qu'une partie des membres parmi les plus durs du Comité déclarent leur prise de distance vis-à-vis du nouveau chef du gouvernement, René Vinciguerra réaffirme avec d'autres gaullistes son attachement aux orientations et aux premières décisions du général de Gaulle.

Candidat aux élections législatives du 30 novembre 1958 en deuxième position sur la liste « Algérie française » conduite par Pierre Lagailarde, il est l'un des deux élus de la première circonscription d'Algérie. Sa liste recueille en effet 47 527 des 127 174 suffrages exprimés, soit 37,4% des voix, et devance la liste UNIR d'Auguste Arnould qui n'a rassemblé que 32,1% des suffrages.

À l'Assemblée, il s'inscrit le 9 décembre 1958 à la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara devenue le 21 juillet 1959 groupe Unité de la République puis, l'année suivante Regroupement national pour l'unité de la République. Il est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République. Il dépose une proposition de loi portant réorganisation administrative de la République. Il intervient par ailleurs à quatre reprises en séance publique. Lors de la discussion des crédits des services civils en Algérie pour 1960, il reproche à Michel Debré, le 25 novembre 1959, de refuser d'appliquer la politique algérienne définie et préconisée par Guy Mollet. Il redoute que la France ne s'achemine vers une « fausse paix » et insiste sur la « nécessité absolue d'une reddition après les entrevues proposées aux chefs de la rébellion ». Le 29 juin 1961, René Vinciguerra prend part au débat sur la déclaration du gouvernement relative aux problèmes algériens. Il prédit l'échec inéluctable des négociations avec le FLN, « le FLN étant ce qu'il est et ne pouvant consentir au moindre déguisement d'une victoire qui constitue sa raison d'être ». Il prône en outre l'armement de tous les habitants d'Algérie à titre défensif.

Il intervient par ailleurs lors de la discussion du budget des Affaires algériennes pour 1962, le 8 novembre 1961. Il dénonce à cette occasion le recul du pouvoir face au Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), la propagande faite par le gouvernement contre l'Algérie française, les internements et les arrestations abusives d'Européens, notamment dans le camp de Djorf, les abus en matière de garde à vue, les tortures exercées sur des citoyens n'ayant pas été inculpés et salue enfin l'union au sein de l'OAS des Algériens voulant rester Français.

Il prend enfin la parole lors de la discussion sur la motion de censure du 5 juin 1962 qu'il vote. Il critique une fois encore la situation en Algérie en des termes extrêmement durs : « Ainsi, la France va se retirer d'Algérie en pleine victoire, celle que le pouvoir aura remportée sur l'Algérie française et sur les Français de là-bas. [Le gouvernement] y aura mis le prix et les moyens. Le prix, c'est celui de l'honneur, de la parole trahie, de l'alliance avec l'ennemi contre les partisans de la France ; les moyens, ce sont ceux de la répression brutale, aveugle et collective. Ce sont les civils désarmés, massacrés bestialement, le 26 mars à Alger. Ce sont les propos d'un nazisme frénétique annonçant la dure répression, même de l'omission ; ce sont 123 ménagères étendant leur linge posément ajustées et glorieusement abattues... ». Il poursuit son propos en pointant les difficultés d'application des accords d'Évian et la nécessité de la création de zones de regroupement en Algérie.

Durant cette première législature de la Ve République, il accorde sa confiance au gouvernement Debré le 16 janvier 1959 mais ne prend pas part au vote du 15 octobre suivant, il vote le règlement définitif de l'Assemblée nationale. Il se prononce en faveur du projet sur l'enseignement privé, s'oppose au vote des pouvoirs spéciaux ou à la réforme du titre XII de la Constitution permettant l'accession des États de la Communauté à l'indépendance sans la quitter et prévoyant que cette Communauté sera désormais exclusivement conventionnelle et vote contre l'investiture du gouvernement Pompidou.

Retiré de la vie politique, René Vinciguerra s'installe dans un premier temps en Dordogne où il devient éleveur de septembre 1962 à juillet 1972. Il décide ensuite de s'inscrire au barreau de Draguignan où il exerce la profession d'avocat jusqu'en décembre 1982.

Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, croix de Guerre 39-45, René Vinciguerra était également titulaire des médailles de la Résistance, des internés de la Résistance, des combattants volontaires de la Résistance ou encore de la France libre.

3/ Guillaume Ancel : "L'histoire mythique de l'opération Turquoise ne correspond pas à la réalité"



[Guillaume Ancel, chevalier de la Légion d'honneur décoré à titre militaire en opérations. © DR]

Pour la première fois depuis 1994, l'opération Turquoise au Rwanda s'éclaire d'un jour nouveau grâce au témoignage d'un officier français de l'armée de terre. Selon lui, l'objectif "humanitaire" officiellement affiché par Paris se confond avec un autre, beaucoup moins avouable : celui de freiner ou de stopper l'avancée militaire du Front patriotique rwandais (FPR), tout en ménageant les forces gouvernementales génocidaires.

Lancée le 22 juin 1994, l'opération française Turquoise aurait eu pour objectif initial de faire le coup de feu contre le Front patriotique rwandais (FPR), la rébellion – essentiellement tutsie – qui se battait contre les forces gouvernementales hutues à l'origine du génocide. Ce n'est pas le président Paul Kagamé qui le dit, mais un ancien officier français, chevalier de la Légion d'honneur et décoré à titre militaire en opérations. Dans un long entretien accordé à "Jeune Afrique", Guillaume Ancel, 48 ans, à l'époque capitaine au 68^e régiment de l'artillerie d'Afrique, évoque sans détour le décalage entre la version officielle française et ce qu'il a vécu il y a vingt ans sur les collines du Rwanda. Si lui et ses compagnons d'arme ont effectivement mené, à partir du début juillet 1994, des missions de protection et d'extraction au bénéfice de rescapés tutsis, ils avaient auparavant, selon lui, reçu l'ordre de stopper l'avancée du FPR au moment où la victoire militaire de celui-ci devenait inexorable.

Interview.

JEUNE AFRIQUE : *Quelle était votre mission au moment de rejoindre l'opération Turquoise ?*

Guillaume Ancel : L'ordre initial, que j'ai reçu, autour du 24 Juin, était très clair : préparer un raid sur la capitale rwandaise, Kigali, alors passée en quasi-totalité sous le contrôle du FPR. La spécialité de mon unité était le guidage des frappes aériennes [Tactical Air Control Party - TACP, NDLR]. Infiltrés à proximité de la cible pour guider les avions de chasse, notre rôle était de dégager un couloir pour permettre aux troupes de s'emparer de leur objectif avant que quiconque ait eu le temps de réagir. Pas besoin d'avoir fait Saint-Cyr pour comprendre que lorsqu'on cherche à reprendre la capitale d'un pays en guerre passée aux mains d'une rébellion, c'est pour remettre en place les autorités officielles.

Aucun raid de l'armée française sur Kigali n'a pourtant eu lieu à l'époque...

La confirmation de l'ordre de mission n'est jamais arrivée. Peut-être était-ce lié aux problèmes logistiques que nous rencontrions, nos équipements ayant été acheminés avec retard jusqu'à Goma [en RDC, NDLR]. D'autre part je sentais un certain flottement au niveau de la hiérarchie. Puis, entre le 29 juin et le 1^{er} juillet, nous avons reçu un ordre qui s'est substitué au premier. Nous devions stopper par la force l'avancée du FPR à l'est de la forêt de Nyungwe, dans le sud-ouest du Rwanda. Le lendemain matin à l'aube, nous avons décollé dans des hélicoptères Super-Puma afin d'aller déclencher les frappes aériennes sur les colonnes du FPR. L'essentiel de l'unité était déjà partie la veille par la route. Mais au moment où les hélicoptères décollaient de l'aéroport Bukavu, nous avons reçu un contre-ordre. L'officier en charge des opérations nous a expliqué qu'un accord avait été passé avec le FPR. Désormais nous devions protéger une "zone humanitaire sûre" (ZHS) dont la rébellion de Paul Kagamé avait accepté qu'elle échappe provisoirement à son contrôle. C'est à ce moment-là que la nature de notre mission a changé pour devenir humanitaire. Jusque-là, il était clair qu'il s'agissait de combattre le FPR...

Cliquer SVP sur ce lien si vous souhaitez lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140407102638/rwanda-fpr-paul-kagame-armee-francaise-genocide-rwanda-quillaume-ancel-l-histoire-mythique-de-l-operation-turquoise-ne-correspond-pas-a-la-realite.html>

4/ **Présidentielle algérienne : flops à répétition pour les VRP de Bouteflika**



[L'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal en campagne pour Abdelaziz Bouteflika à Tlemcen. © AFP]

Incapable de faire campagne en raison de son état de santé fragile, Abdelaziz Bouteflika a chargé ses proches de **sillonner le pays pour convaincre les Algériens** de lui confier un quatrième mandat présidentiel. Retour sur un périple loin d'être de tout repos.

- Jeudi 27 mars. Abdelmalek Sellal caillassé à Ouargla, Ghoul et Benyounes font le vide à Boumerdes

Abdelmalek Sellal a eu chaud jeudi 27 mars à Ouargla, ville du sud du pays durement **touchée par le chômage**. Pour un de ses premiers meetings de campagne, le directeur de campagne d'Abdelaziz Bouteflika **a été chahuté par plusieurs dizaines de chômeurs**. Munis de pancartes contre le pouvoir en place, les protestataires sont entrés dans la salle et ont scandé plusieurs slogans hostiles tels **"Ya Sellal le menteur, où est l'emploi de jeunes ?"** ou encore **"Le droit au travail avant le devoir de voter"**. Après avoir tenté de leur répondre, l'ancien Premier ministre a été **contraint de quitter la salle précipitamment**, son cortège étant finalement visé par des jets de pierre....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140407102748/algerie-abdelmalek-sellal-presidentielle-algerie-2014-abdelaziz-bouteflika-algerie-presidentielle-algerienne-flops-a-repetition-pour-les-vrp-de-bouteflika.html>

MEETINGS DE SELLAL
**GRAVES INCIDENTS
À BÉJAÏA ET À TIZI OUZOU**



5/ **Plus de 50.000 mines antipersonnel détruites dans la wilaya d'El Tarf**

Un total de 53.419 mines antipersonnel disséminées **le long des lignes électrifiées Challe et Morice**, dans la wilaya frontalière d'El Tarf, ont été détruites depuis 2004 par l'Armée nationale populaire, a indiqué jeudi le colonel Hocine Hamel, chargé des opérations de déminage dans l'est du pays.

[...Extrait

...De son côté, le colonel Ahcène Guerabi, affirmant qu'au 31 mars 2014, 7570 hectares ont été assainis à l'échelle nationale, a rappelé que le travail se poursuit dans les wilayas de Tlemcen, de Naâma, de Tébessa, de Souk Ahras et d'El Tarf.

Rappelant que l'Algérie a obtenu de la France les plans de pose des mines le long des lignes Challe et Morice, cet officier a souligné que depuis deux ans, aucune victime des mines antipersonnel n'a été enregistrée en Algérie où leur nombre était estimé, au 31 décembre 2013, à 3.562 victimes.

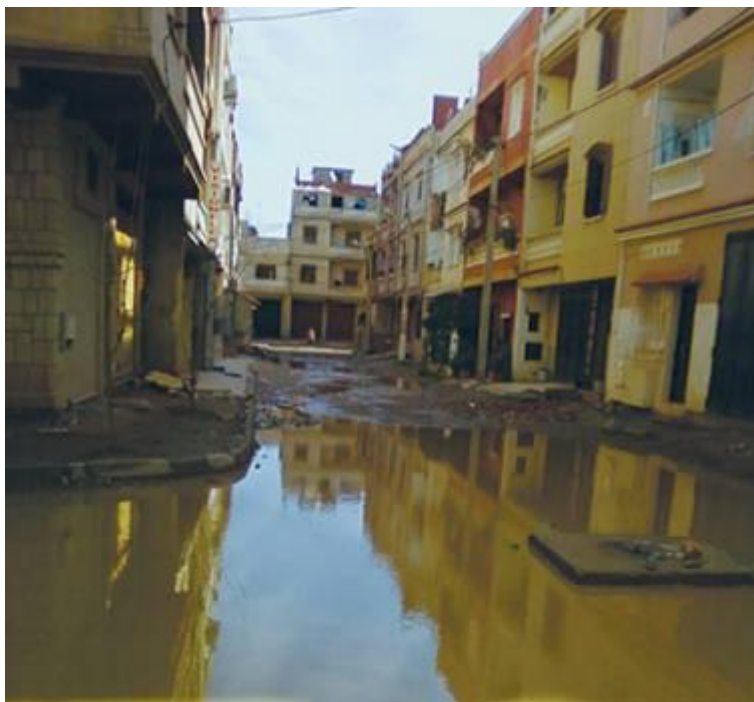
Pour sa part, le représentant du CICR a rappelé les efforts déployés par l'Algérie en matière de dépollution des zones minées et de prise en charge des victimes, exhortant d'autres pays à faire partie des 156 nations ayant ratifié la convention d'Ottawa.

Il a par ailleurs fait part de "discussions en cours" pour la remise d'archives historiques concernant les activités du CICR durant cette étape charnière de l'Algérie....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article dans son intégralité : <http://www.algerie360.com/algerie/plus-de-50-000-mines-antipersonnel-detruites-dans-la-wilaya-del-tarf/>

6/ Zoukh est demandé au lotissement Baha 2 à Mohammadia

Les résidents du quartier Baha 2, à Mohammadia, s'indignent du retard dans les travaux d'assainissement Leur cible : les élus locaux. L'APC connaît un blocage depuis quelques mois.



[© D. R. Les routes du quartier Baha 2 impraticables].

Mes enfants ne peuvent plus jouer dehors, nos routes sont devenues des bourbiers. Je le leur interdis. Les deux ont des problèmes respiratoires». Le témoignage d'un quinquagénaire du quartier Baha 2 à Mohammadia s'apparente à une longue litanie.

Le cadre de vie de la population s'est dégradé sans que les responsables locaux décident de lancer des travaux de réaménagement.

Les résidents ont réclamé à cor et à cri une prise en charge effective de leurs revendications....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/regions/centre/alger/zoukh-est-demande-au-lotissement-baha-2-a-mohammadia-07-04-2014-252251_148.php

NDLR : Il s'agit, à notre époque, de la Ville de MAISON CARREE...

7/ Comment le Maroc redevient un Grand d'Afrique



[Le roi Mohammed VI lors de son arrivée à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 23 février 2014 © REUTERS/Thierry Gouegnon]

La tournée de trois semaines qui, en février-mars, a conduit le roi Mohammed VI dans quatre pays de l'Afrique de l'ouest est riche d'enseignements. En Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, au Gabon comme au Mali, le roi du Maroc a affirmé une vision géopolitique qui confère au Maroc un rôle essentiel dans l'avenir de l'émergence de l'Afrique et de sa coopération avec l'Europe. Voici pourquoi ses chances de réussite sont réelles.

Depuis qu'il a accédé au trône en 1999, le roi du Maroc a effectué bien des visites chez ses voisins d'Afrique. C'est là un comportement "normal" pour un chef d'Etat. Mais la tournée de trois semaines qu'il vient d'accomplir en Afrique de l'ouest subsaharienne, du 18 février au 8 mars, revêt plusieurs caractères particuliers. D'abord par son exceptionnelle durée, qui manifeste en soi l'importance de l'engagement. Ensuite et surtout, parce qu'elle conduit à mettre en lumière une stratégie de diplomatie d'engagement et d'influence - économie et gouvernance, religion, géopolitique intercontinentale - qui s'inscrit tant dans une modernité en devenir que dans les profondeurs de l'histoire du royaume alaouite.

Cinquième puissance économique d'Afrique....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.latribune.fr/blogs/euromed/20140406trib000823823/comment-le-maroc-redevient-un-grand-d-afrique.html>

8/ Musulmans et chrétiens, la carte d'Afrique de la division religieuse

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/04/06/musulmans-chretiens-carte-dafrique-division-religieuse-251263>

Alors que **trois religieux occidentaux** (deux prêtres italiens, une soeur canadienne) **ont été enlevés** au Nord Cameroun, vraisemblablement par le groupe islamiste nigérian **Boko Haram**, et qu'en Centrafrique les affrontements violents ont souvent pris ces **derniers mois un tour religieux, opposant musulmans et chrétiens**, voici une carte qui apporte des données éclairantes.

Elle montre **la ligne de partage du continent entre l'islam et le christianisme**, justement au niveau de cette zone sahélienne entre deux parties du continent

En vert – pâle puis de plus en plus foncé – le ratio entre musulmans et chrétiens dans les zones où les premiers sont majoritaires. En vert le plus sombre, les zones où il y a au moins 200 fois plus de musulmans que de chrétiens, et en vert très clair seulement le double.

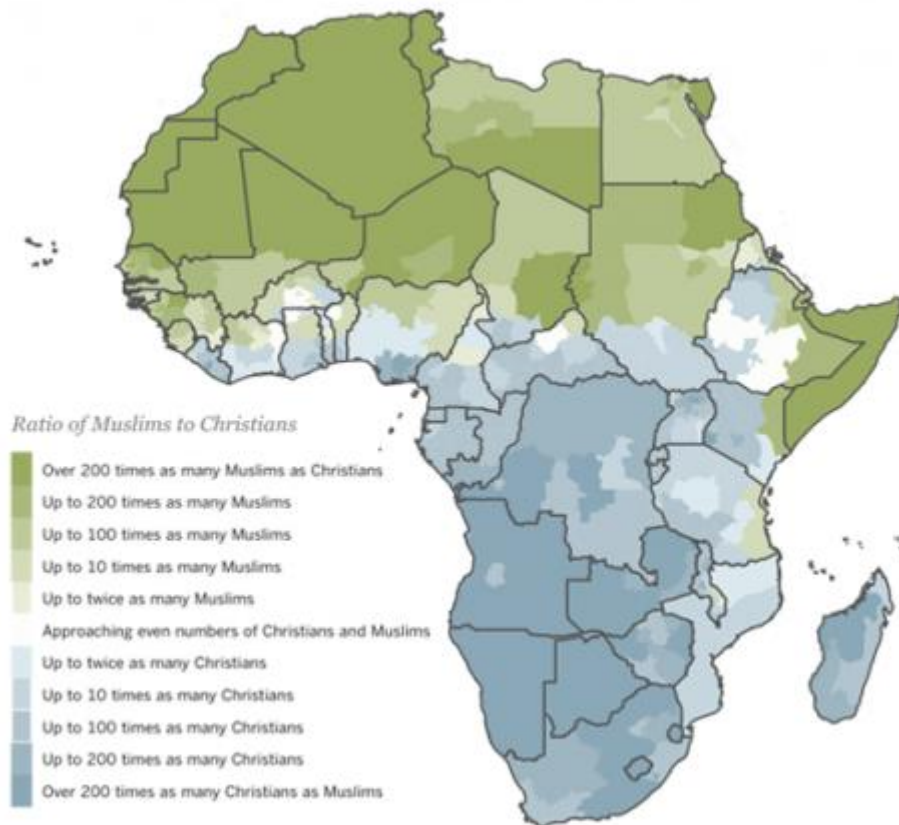
En gris, c'est l'inverse, avec en gris foncé les zones où les chrétiens sont 200 fois plus nombreux que les musulmans, et en gris pâle seulement le double.

Dans les rares zones restées en blanc, un nombre égal pour les deux principales religions du continent.

[En vert, les zones à dominante musulmane, en gris celles où le christianisme est en tête (avril 2010) ([Pew Forum via Amazing Maps](#))]

Muslims and Christians in Africa

This map shows the ratio of Muslims to Christians in each country and province. The north is heavily Muslim, and the south is heavily Christian.



Sources: censuses, demographic and health surveys, and the World Religion Database

Pew Forum on Religion & Public Life, April 2010

EPILOGUE SAHOULA

Année 2008 = 46.690 habitants

Un manque d'infrastructures publiques enregistré

http://www.elwatan.com/regions/centre/alger/saoula-une-commune-ceinturee-par-les-cites-08-03-2014-248333_148.php

SAOULA, une commune ceinturée par les cités

La commune de Saoula est passée en l'espace de quelques années seulement de petit village d'à peine quelques âmes, à une ville tentaculaire.

De nouvelles cités et des lotissements ont été greffés au noyau du village qui s'est mu en un centre urbain névralgique. Cependant, la congestion due à la circulation routière est devenue un problème qui altère considérablement la qualité de vie des habitants. «Pour traverser la ville de bout en bout, il faut plus d'une heure», déplore un habitant. Pour régler ce problème, les autorités locales ont prévu de revoir le plan de circulation au chef-lieu de la commune. «L'actuel plan de circulation ne répond plus aux nouvelles données. La municipalité va opérer un changement radical dans l'agglomération. Il est question dans le cadre de cette démarche de lancer des travaux d'aménagement sur l'artère principale, notamment à la sortie et à l'entrée de la ville. Afin de fluidifier la circulation automobile, les voies seront dédoublées», assure Azem Mahfoud, P/APC de Saoula.

«Il s'agit également pour nous de doter les venelles de la ville d'abribus», ajoute-t-il. Signalons que le nombre de nouvelles cités construites à Saoula est ahurissant. Des cités aux appellations numériques ont été érigées dans les moindres espaces de la commune, sans que ces dernières soient dotées en équipements devant prendre en charge les besoins des habitants. De la cité des 30 Logements, à celle des 320, en passant par les cités 250, 143, 270, 100 et 156 Logements, etc., la commune pullule d'habitations sans âme. «Lors de la récente visite du wali, il a été décidé de dégager une enveloppe de 116 milliards de centimes, qui seront consacrés à l'aménagement de pratiquement toutes les cités de la commune», affirme le P/APC.



Ces travaux d'aménagement vont assurément améliorer le cadre de vie des habitants. «Notre cité est dépourvue de commodités. Nous avons besoin de jardins et d'aires de jeux pour nos enfants. Aussi, il serait judicieux de doter cette forêt d'immeubles de centres de santé, de bureaux de poste et, pourquoi pas, de centres culturels», suggère un résident de la cité des 156 Logements, située à un jet de pierre du centre-ville. «Actuellement, nous vivons dans nos appartements, car aucun confort n'existe dans notre cité», poursuit-il.

Manque d'équipements publics

En dépit d'une démographie galopante, la commune de Saoula est dépourvue d'équipements publics devant répondre aux attentes des habitants. Le problème se pose principalement dans la périphérie où les habitants sont contraints pour le paiement d'une facture d'électricité de se déplacer au centre-ville. «Nous, les habitants des domaines agricoles et des cités, manquons de tout, y compris de marchés de proximité. Pour nos achats, nous sommes obligés d'attendre le passage des marchands ambulants. Nous avons depuis très longtemps exprimé nos besoins aux autorités locales, notamment ceux qui ont trait à la santé, à l'éducation et aux loisirs éducatifs, mais nos demandes sont restées lettre morte», déplore un habitant.

Dans le même ordre d'idées, signalons que la commune de Saoula enregistre un énorme déficit en matière de structures dédiées au sport et à la jeunesse. «Dans notre cité, il n'y a ni maison de jeunes ni centre culturel, encore moins de stade et de salle de sport», regrettent des jeunes de la cité des 30 Logements. «Nous demandons aux autorités compétentes la réalisation de structures de ce genre. Les jeunes des cités sont livrés à eux-mêmes. Les maisons de jeunes et les salles de sport sont des structures qui peuvent soustraire les jeunes à la rue», ajoutent-ils.

Notons que des efforts ont été fournis par la municipalité pour améliorer le quotidien des administrés. Les services de l'état civil ont été entièrement informatisés. Il suffit aux citoyens de présenter leur livret de famille qui est doté d'un code barre, pour obtenir séance tenante tous les documents administratifs demandés. Ce progrès remarquable a été salué par les citoyens, qui attendent d'autres réalisations. «Nous attendons de l'équipe dirigeante de l'APC beaucoup de réalisations, dans le domaine de l'éclairage public, du revêtement des routes en bitume et de l'amélioration des conditions de scolarité de nos enfants», concluent nos interlocuteurs.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso